- 3. Lors de la comparution des représentants de la Fédération des Indiens de la Saskatchewan, M. Hardie a demandé:
 - M. Hardie: M. Jones pourrait-il nous dire approximativement le nombre d'Indiens qui ont obtenu des prêts de la caisse renouvelable ou ont été aidés autrement, en vue de la pêche commerciale dans le nord de la Saskatchewan?

Réponse

Nous avons préparé un tableau sommaire de l'aide financière fournie aux Indiens de la Saskatchewan qui s'adonnent à la pêche privée ou commerciale, pour l'achat d'engins de pêche et de munitions au cours des cinq dernières années.

A l'exception d'un prêt de la caisse renouvelable au montant de \$380, la somme globale dépensée à titre d'aide à la pêche commerciale a revêtu la forme d'avances remboursables. Le montant dépensé au chapitre des engins de pêche et des munitions n'était pas remboursable. Voici le détail de cette aide, par année:

Année	Privée	Commerciale	Munitions
1955-1956	8,907.79 1,629.80 3,727.20	\$11,205.70 20,487.55 27,584.42 19,530.06 26,074.30	\$ 6,192.56 8,616.43 10,484.49 9,794.85 2,817.77
	\$15,750.31	\$104,882.03	\$37,906.10

4. Lors de la comparution des représentants de la bande du Sang, M. Gundlock a demandé qu'elle était l'inscription dans les diverses écoles desservant la réserve du Sang ainsi que le nombre d'enfants d'autres réserves inscrits aux écoles de cette réserve.

Voici ces renseignements, par classe et par école, pour 1959-1960:

INSCRIPTION D'ÉLÈVES INDIENS DE LA RÉSERVE DU SANG, 1959-1960

A CONTRACTOR OF THE PARTY OF TH	331111111111111111111111111111111111111														
ÉCOLE						CLASSE									
	K	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Total	
Pensionnat du Sanc (St. Mary's) Pensionnat de St. Paul's Externat de Standoff Diverses écoles non indiennes		85 15 21 12	71 21 11 13	50 23 17 14	34 16 30 15	61 18 12 8	34 7 10 5	30 8 10 23	25 5	15	12	12	8	429 124 132 128	
Total	37	133	116	104	95	99	56	71	30	28	16	20	8	813	
	Cour	s d'ir	nfirm	ière.											
			all.	Total									ALL.	816	

A l'exclusion des élèves d'autres réserves inscrits aux deux pensionnats, selon les classes, comme il suit:

K	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	nog k
1	511		1		1	1	1	1	3	1			10

5. Lors de la comparution de l'Association des Indiens de l'Alberta, nous avons fourni des renseignements visant le nombre d'étudiants indiens inscrits à des cours post-élémentaires ainsi que le montant autorisé au titre de l'aide à